



Diffusion : par voie d'affichage et remis au préalable à chaque utilisateur des locaux

Date d'application : 1^{er} septembre 2020

PROTOCOLE SANITAIRE COVID

Ce protocole s'applique à chaque visiteur ou utilisateur des locaux (usager, bénévole, administrateur, partenaire, salarié, agent...) du Centre Social La Pépinière

Préambule :

Les mesures sanitaires applicables au personnel du Centre Social et les règles d'entretien, de désinfection et d'aération des locaux ont été mises en place selon le protocole national en vigueur.

En tant qu'établissement recevant du public, les dispositions spécifiques à l'accueil du public sont précisées dans ce protocole sanitaire.

1 - Circulation dans les locaux

L'accès au Centre Social La Pépinière se fait exclusivement par l'entrée principale.

Les sens de circulation doivent être respectés. Ils sont matérialisés par des signalétiques au sol ainsi que par des affiches. La distanciation physique doit être respectée au maximum.

Du gel hydroalcoolique est mis à disposition à l'entrée principale, aux pieds des escaliers et aux différents accès à l'ascenseur.

Concernant l'ascenseur, une seule personne y est admise hormis en présence d'enfants, où les membres d'une même famille peuvent l'emprunter. Les enfants ne peuvent l'utiliser seul.

Certaines zones nécessitent un croisement dos à dos. Une signalétique spécifique est indiquée.

La sortie est située côté Carlitos. Toutefois, elle est également possible par le Coin Presse (derrière le Pépicafe) notamment pour les personnes à mobilité réduite.

Cf annexe plan de circulation

2 - Port du masque obligatoire



Le port du masque est obligatoire pour toute personne de plus de 11 ans dans tout le Centre Social ainsi qu'en extérieur pour les animateurs bénévoles et salariés du Centre Social Itinérant, Marguerite.

Le port du masque ne s'impose pas si une seule personne est présente dans le bureau ou la salle.

Au sein du Pépicafe, café associatif sans alcool, le masque peut être retiré pour prendre une collation, dès lors que la personne est assise. La terrasse située en extérieur où le port du masque n'est pas obligatoire, doit être privilégiée en cas de beau temps.

Les masques ne sont pas fournis aux visiteurs.

Les visières ne sont pas une alternative aux masques.

Le masque demeure une mesure complémentaire aux gestes barrières.

3 – Gestes barrières



Respecter une distance d'1 mètre avec les autres.



Se laver les mains régulièrement avec du savon ou du gel hydroalcoolique.



Tousser ou éternuer dans son coude.



Ne pas se serrer les mains ou s'embrasser pour se saluer, ne pas faire d'accolade.



Eviter de se toucher le visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux ou de toucher son masque.



Se moucher dans un mouchoir à usage unique à éliminer immédiatement dans une poubelle à ouverture non manuelle.

4- Utilisation de salle

Il est demandé de respecter les jauges indiquées par salle.

Il est également préconisé de maintenir les portes des salles ouvertes pour éviter tout contact avec les poignées de porte.

Chaque utilisateur devra s'assurer de collecter les coordonnées des personnes présentes.

A la fin de l'utilisation de la salle, il est demandé au référent désigné d'aérer la pièce et de désinfecter les tables, chaises et supports. Un kit de nettoyage est disponible à l'accueil. Un tableau du suivi de désinfection est affiché dans chaque salle. Chaque utilisateur devra le compléter.

5- Utilisation des véhicules

En présence de deux personnes ou plus, le port du masque est obligatoire dans les véhicules pour les personnes de plus de 11 ans.

Chaque occupant du véhicule devra au préalable, se laver les mains.

Il est demandé de désinfecter le véhicule avant et après son utilisation à l'aide des lingettes prévues à cet effet.

6- Divers

Les collations partagées ne sont pas permises.

Les personnes sont invitées à porter leur propre bouteille d'eau.

Le café associatif du Centre Social, le Pépicafe est ouvert. Les visiteurs pourront y trouver boissons et en-cas sucrés.

7- Référent COVID

Une personne ayant un résultat positif au test COVID et ayant fréquenté le Centre Social dans les jours précédents son test devra en informer le référent COVID de la structure : Mr Simon ALLARD par mail simon.allard@pepiniere-pau.fr ou par téléphone au 06 46 81 38 74.

***Le respect de ces mesures sanitaires est essentiel pour limiter
au maximum le risque de contagion.***

Soyons tous responsables et continuons d'être mobilisés contre le Coronavirus.